FAITS DIVERS

La décentralisation du crime. — La province commence à bien marcher. Jalouse des lauriers de la capitale, elle décentralise l'assassinat avec une ardeur juvénile. Chaque jour, le télégraphe apporte le récit de crimes accomplis dans des circonstances qui n'ont rien à envier aux élucubrations les plus extraordinaires sorties du cerveau de nos romanciers contemporains. Le nombre surtout en est fort grand. Jugez-en. Voici la liste d'aujourd'hui :

A Valenciennes, un jeune enfant, nommé Lalou, a été trouvé assassiné près du fort Minique.

A Oran, M. Capdestaing, huissier, opérait l'expulsion d'un nommé Ephraïm, quand celui-ci tira de sa poche un revolver et fit feu sur l'huissier. M. Capdestaing put éviter ce projectile, qui alla trapper mortellement la femme d'Ephraïm.

Près de Dunkerque, à Quaëdryps, canton de Bergues, un nommé Verleppe a étranglé la mari de sa maîtresse,

Près de Moulins, à Beaulon, un sieur Civet a tiré sur son beau-frère, nommé Borpon, un coup de fusil chargé de balles.

Le blessé est dans un état désespéré.

Civet a déclaré ne regretter nullement ce qu'il avait fait.

A Cherbourg, le nommé Dufost, surpris en adultère avec la femme Mulet, par le mari, a tué celui-ci à coups de revolver.

L'assassin a été arrêté ainsi que la femme Mulet.

La misère. — Une vieille femme, connue sous le nom de Granny Galleway, et ses deux petites filles, âgées de huit et dix ans, avaient leur résidence à Point-Pleasant (Etats-Unis). Les voisins ayant remarqué que depuis plusieurs jours, on n'avait vu sortir de fumée de la cheminée de leur logis, en ont enfoncé la porte et ont trouvé le corps de la grand'mère et les deux enfants en grande partie rongés par les rats. La faim et le froid étaient la cause évidente de la mort des trois malheureuses.

M. Breton, l'homme heureux qui avait, en décembre dernier, gagné le gros lot de 500,000 francs de la loterie des Arts décoratifs, est mort subitement à Paris, samedi.

Il n'a pas joui longtemps de son gain.

Le « Figaro » signale les résultats d'une saisie ordonnée par le juge de paix du canton de Vaud :

« Il s'agissait du non paiement d'une somme de *douze centimes*, due pour solde de l'impôt foncier. Les frais résultant de la poursuite s'élevèrent à *trente-neuf francs quarante* ».

C'est-à-dire que les frais ont été de 18,000 pour 100!

Un Crésus irlandais. — M. William Scully, Irlandais, résident de Londres, vient d'arriver à Lincoln, Illinois, et se propose d'y passer six mois pour surveiller ses intérêts financiers. Il possède, aux Etats-Unis, plus de 200,000 acres de terre, dont 50,000 dans le comté de Lincoln. Il a dans ce comté plus de 300 locataires ou fermiers. La fortune de M. Scully est estimée à 30,000,000 de dollars, et son revenu annuel est de 3,000,000 de dollars.

Sait-on quelle est l'importance de la presse aujourd'hui!

Il existe actuellement environ 35,000 publications périodiques dans le monde entier.

Les seuls journaux quotidiens — il en existe environ 5,000 dans le monde entier — donnent sept milliards d'exemplaires par an.

Le journalisme européen tient naturellement la première place : il est représenté par 20,000 journaux, dont 2,500 paraissent tous les jours. Après l'Europe, c'est l'Amérique du Nord qui possède le plus grand nombre de journaux : 12,000 dont 1,136 sont quotidiens. L'Asie ne compte que 785 journaux. L'Afrique arrive en dernier lieu avec 185, dont 25 seulement sont quotidiens.

En ce qui concerne particulièrement l'Europe, c'est l'Allemagne qui possède le plus grand nombre de journaux : 5,529.

Le « Génie civil » publie d'intéressants détails sur le coffre-fort public de San-Francisco. Ce coffre-fort, construit en 1875, est un modèle, car on a profité pour l'établir des expériences déjà faites à New-York et à Chicago. Il est placé au centre d'une pièce du rez-de-chaussée dont les murailles sont exceptionnellement solides.

Le coffre Mammouth, tel est le nom que lui a donné la société qui l'a créé, passe pour être absolument à l'épreuve du feu et des voleurs. Le seul instrument qui pourrait attaquer sa carcasse serait le foret à tête de diamant; encore l'travail serait-il long, pénible et bruyant.

Ce coffre monumental a deux ouvertures, fermées chacune par trois porles à deux battants. L'épaisseur des portes est de cinq pouces et demi. Elles sont en fer forgé, et les plaques de fer de chaque battant sont reliées ensemble par trente-deux boulons en acier. Les deux portes intérieures ont chacune deux serrures à combinaisons et l'action simultanée de deux porte-clefs est nécessaire pour ouvrir chacune d'elles.

La présence des quatre porte-clefs est donc indispensable pour l'ouverture des deux portes internes. Chacun des porte-clefs est seul possesseur du secret de sa combinaison, et en cas de mort le coffre risquerait de rester clos. Pour parer à cet inconvénient, chacun des quatre porte-clefs a dû déposer dans une banque, sous pli cacheté, à l'adresse du directeur de la société et sous condition que ce pli ne sera ouvert qu'en cas de mort, le secret de sa combinaison.

L'accord des quatre porte-clefs, du reste, ne suffirait pas pour ouvrir le coffre, car les deux portes extérieures sont verrouillées par un mouvements d'horlogerie qui n'en permet l'ouverture qu'à certaines heures déterminées d'avance par le directeur; et si, par cas, la bonne foi des quatre porte-clefs venait à se laisser surprendre ou acheter, la pendule resterait inexorable, vu qu'on a eu soin de la placer à l'intérieur du coffre.

A l'intérieur, il y a trois corridors, dont les parois sont formées par les 4,600 coffrets des locataires. Ces coffrets, en fer et en acier, ont une profondeur uniforme de 22 pouces (57 centimètres); leurs deux autres dimensions sont variables. Chaque locataire peut louer un coffret proportionné à sa fortune. Les portes des coffrets ont des serrures à combinaison, qui est réglée par le locataire lui-même; mais, en outre, la serrure est masquée par un écusson que peuvent seuls ouvrir les employés de la société, et chaque client, en entrant dans le coffre, est escorté par un des gardiens, qui ne le quitte pas et qui dégage l'écusson. Il faut donc encore le concours de deux personnes pour ouvrir chaque coffre.

La location d'un coffret varie de 100 à 1,000 fr. par an; mais on peut aussi en louer au mois. La surveillance est faite d'une manière telle qu'elle supprime tout danger. Toutes les demi-heures, les gardiens sont tenus d'envoyer un télégramme au poste central de police; c'est le moyen de les tenir en haleine et de s'assurer de leur vigilance. La salle est brillamment éclairée toute la nuit.

Traduction littéraire d'une inscription visible, à New-York, dans un quartier excentrique. Un logeur a fait imprimer l'avis suivant à côté de sa porte d'entrée :

AVIS AUX ÉTRANGERS

Chambres depuis un demi-dollar

N.-B. — En laissant les volets ouverts, on peut entendre de toutes les chambres les personnes qu'on assassine la nuit.

C'est excessivement engageant !

BRUXELLES

TAVERNE ROYALE, Galerie du Roi, 29

(*Passage St-Hubert*)

CAFÉ - RESTAURANT à la carte et plats du jour

MAISON RECOMMANDÉE

Propriétaire : Nestor CATTEAU

j.24s.—10494

VARIÉTÉS

La criminalité en France en 1883

Le *Journal officiel* contient un rapport, adressé par le ministre de la justice au président de la République, sur la justice criminelle en France et en Algérie, pendant l'année 1883.

Ce rapport constate que 3,299 affaires ont été déférées au jury en 1883, et comprenaient 4,313 accusés poursuivis : 1,802 (42 p. 100) pour des attentats contre l'ordre public ou les personnes, 2,511 (58 p. 100) pour des crimes contre les propriétés; c'est un accusé par 8,735 habitants, ou 11 accusés pour 100.000 habitants.

Ce dernier nombre proportionnel varie beaucoup d'un département à l'autre; il s'élève à 29 dans la Corse, à 23 dans les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône et le Calvados, à 21 dans la Seine et à 20 dans Seine-et-Oise, tandis qu'il est de 6 dans la Mayenne, la Manche, la Drôme, la Haute-Vienne, Meurthe-et-Moselle, les Côtes-du-Nord et le Puy-de-Dôme; de 5 dans la Nièvre, le Cantal et l'Ariège, et de 4 seulement dans l'Indre, l'Yonne, l'Allier et la Haute-Garonne. Le département qui compte, proportionnellement à la population, le plus d'accusés (la Corse), n'a que 272,639 habitants et celui qui en compte le moins (la Haute-Garonne), en a 478,009. Dans le département de la Seine, le nombre réel des accusés est tombé de 754 en 1882, à 587 en 1883, ce qui, au point de vue du rapport des accusés à la population, le fait descendre du premier rang au cinquième.

Sexe des accusés. — Les 4,313 accusés de 1883 se divisaient en 3,687 hommes et 626 femmes. Plus des trois dixièmes de ces dernières, 197 ou 31 p. 100, étaient accusées d'infanticide, et un quart, 163 ou 26 p. 100, avaient à répondre de vols qualifiés.

Age. — Ils se classent, sous le rapport de l'âge, de la manière suivante : mineurs de vingt et un ans, 796; âgés de vingt et un à vingt-cinq ans, 653; de vingt-cinq à trente ans, 727; de trente à quarante ans, 977; de quarante à cinquante ans, 624; de cinquante à soixante ans, 344; de soixante ans et plus, 192.

Etat-civil. — On comptait parmi eux : 2,512 célibataires; 1,476 mariés (dont 1,137 avaient des enfants et 339 n'en avaient pas); enfin 295 veufs (dont 212 avec enfants et 83 sans enfants).

Degré d'instruction. — En ce qui touche le degré d'instruction, la division se fait ainsi : 1,111 complètement illettrés, 3,032 sachant lire et écrire, et 170 ayant reçu une instruction supérieure.

Origine. — Plus de la moitié des accusés, 2,444, avaient conservé leur domicile d'origine; 83 étaient nés dans le département où ils ont été jugés, mais habitaient ailleurs; 911 y étaient domiciliés, mais étaient nés dans un autre, et 935 lui étaient étrangers, tant par la naissance que par le domicile.

Professions. — Si l'on distribue les 4 313 accusés eu égard à leurs professions, en six grands groupes, on relève : 1.543 agriculteurs, 1.272 ouvriers des diverses industries, 619 négociants, marchands ou commis, 309 propriétaires, rentiers ou exerçant des professions libérales, 235 domestiques et 335 gens sans aveu ou sans profession connue.

Domicile. — Les accusés n'ayant pas de domicile fixe forment le dixième du total : 434; quant à ceux dont le domicile urbain ou rural a été établi, ils sont presque en nombre égal : 1,922 demeurant dans les villes ayant plus de 2.000 habitants agglomérés et 1.957 dans les communes ayant moins de 2.000 âmes. Mais comme la population urbaine ne constitue que le tiers de la population générale, si l'on rapproche chaque classe d'accusés de la population correspondante, on trouve 14 accusés pour 100.000 habitants des villes, et 7 seulement pour 100.000 habitants des campagnes.

Tels sont les chiffres absolus de 1883.

La réduction du nombre proportionnel des accusés complètement illettrés s'explique par le développement de l'instruction primaire; en effet, en 1871, sur 100 jeunes gens de vingt et un ans, 19,4 ne savaient ni lire ni écrire; dix ans après, en 1881, le chiffre n'était plus que de 13,8 p. 100.

La diminution qu'on remarque, pour les accusés jugés dans leur département d'origine, a sa raison d'être dans l'émigration de plus en plus sensible des campagnes vers les villes, car la population rurale est tombée de 69 p. 100, en 1872, à 65 p. 100 en 1881.

RÉSULTAT DES ACCUSATIONS

Des 3,299 accusations portées devant le jury, 2,003, plus des six dixièmes, ont été accueillies entièrement; 497 ne l'ont été qu'avec des modifications qui, dans 279, conservaient aux faits le caractère de crime, et dans 218, les réduisaient à de simples délits; enfin, 800 accusations (24 p. 100), près du quart, ont été complètement rejetées. Cette dernière proportion, qui était déjà de 23 p. 100 en 1881 et en 1882, n'avait été que de 17 p. 100, année moyenne, de 1876 à 1880.

Il est évident que les verdicts négatifs sont bien plus fréquents en matière de crime contre les personnes (30 p. 100) qu'en matière de crimes contre les propriétés (19 p. 100); dans le premier cas, à cause des circonstances dans lesquelles ont été commis les attentats, et dans le second parce que six fois sur dix les accusés avaient antérieurement comparu devant la justice répressive.

Les accusations qui sont surtout repoussées, parmi les plus nombreuses, sont celles d'abus de confiance, 39 p. 100; d'infanticide, 37 p. 100; de coups et blessures ayant occasionné la mort sans intention de la donner, 36 p. 100; de meurtre, 54 pour 100; de viol et d'attentat à la pudeur, 28 p. 100; et de faux, 27 p 100. Celles de vols qualifiés dans lesquelles les sept dixièmes des accusés sont en état de récidive, ne sont rejetées que sept fois sur cent.

A voir la régularité qui préside, chaque année, à la division proportionnelle des accusés, eu égard à leur sexe, à leur âge et à leur degré d'instruction par rapport au résultat des poursuites, on peut dire qu'il est de règle que le jury se montre moins sévère pour les femmes que pour les hommes et que son indulgence s'accroit avec l'âge et le degré d'instruction des accusés.

Ainsi, tandis que 25 hommes seulement sur 100 sont l'objet de verdicts négatifs, 42 femmes sur 100 en bénéficient. Cette proportion d'acquittements, qui n'excède pas 26 p. 100 pour les accusés âgés de moins de quarante ans, s'élève à 32 p. 100 pour ceux qui ont de quarante à soixante ans, et atteint 40 p. 100 pour les sexagénaires; enfin, sur 100 accusés illettrés, 26 seulement sont acquittés; on en compte 28 p. 100 parmi ceux qui savent lire et écrire, et jusqu'à 38 p. 100 parmi les accusés qui ont reçu une instruction supérieure.

Ces diverses circonstances exercent donc une certaine influence sur les décisions du jury, indépendamment de la nature des crimes commis par chacune de ces catégories d'accusés.

Par suite des réponses négatives du jury, 1,203 accusés (28 0/0) ont été l'objet d'ordonnances d'acquittement; 16 mineurs de 16 ans, reconnus coupables, mais sans discernement, ont été également acquittés; toutefois, les cours d'assises les ont envoyés dans une maison de correction (article 66 du code pénal) pour y être détenus : 10 jusqu'à leur vingtième année, 5 jusqu'à leur dix-huitième et 1 jusqu'à sa dix-septième. Il s'ensuit que 3,094 accusés ont été condamnés; voici les peines prononcées contre eux :

CONDAMNATIONS A MORT

Des 4,313 accusés jugés, 643 étaient poursuivis pour des crimes capitaux; 261, les deux cinquièmes, ont été déclarés coupables. Pour 236, le verdict du jury a été mitigé par l'admission des circonstances atténuantes; les cours en ont condamné 49 aux travaux forcés à perpétuité, 179 aux travaux forcés à temps et à la réclusion (sexagénaires). Les 25 autres ont vu prononcer contre eux la peine capitale.

Au nombre de ces derniers, il y avait 2 femmes, 5 mineurs âgés de seize à vingt et un ans, 16 repris de justice et 7 individus complètement dépourvus d'instruction. Les crimes ayant motivé les condamnations à mort consistaient : pour 18 accusés en assassinat, pour 3 en parricide, pour 2 en infanticide, et pour 2 en meurtre accompagné de viol.

A l'égard de trois condamnés la justice a suivi son cours; ils avaient été jugés : 2 pour assassinat suivi de vol et 1 pour parricide : les 22 autres ont eu leur peine commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.

Le nombre des accusés déclarés coupables de crimes capitaux tend à diminuer; il avait déjà décru de 8 p. 100 en vingt années (303, année moyenne, de 1856 à 1860, et 332 de 1872 à 1880); il est encore descendu à 297 en 1880 et à 279 en 1881, pour remonter, il est vrai, à 297 en 1882, mais pour retomber à 261 en 1883; c'est donc entre 1856, 1860 et 1883 un écart de 28 p. 100.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

Le gouverneur de l'Algérie

Paris, 7 mai. — M. Tirman, gouverneur de l'Algérie, sera à Paris au commencement de la semaine prochaine, appelé, peut-être rappelé, dit le *Gaulois*.

Le *Voltaire*, d'autre part, soutient que M. Tirman vient en France pour des affaires de famille

L'affaire du « Bosphore égyptien »

Paris, 7 mai. — L'Agence Reuter a reçu du Caire, la dépêche suivante, en date du 5 courant, que nous reproduisons sous toute réserve :

« Sir Evelyn Baring s'étant plaint au chargé d'affaires français de l'avis qu'on a fait circuler dans le Caire, annonçant que le *Bosphore égyptien* reprendrait sa publication aussitôt que sa presse pourrait fonctionner, M. Saint-René-Taillandier a promis que le journal ne paraîtrait pas, tant que lui-même n'aurait pas reçu d'instruction de son gouvernement à ce sujet

» Une circulaire, rédigée en français, a été publiée par le propriétaire du *Bosphore égyptien*, annonçant que le journal reparaîtra jeudi. Mais cela n'est pas considéré comme possible, en présence de la promesse de M. Saint-René-Taillandier.

» Des communications s'échangent, à ce sujet, entre le gouvernement anglais et le gouvernement français. Le gouvernement égyptien fera tous ses efforts pour empêcher la réapparition du journal jusqu'à ce qu'on ait pu se sait entendu au sujet de la nouvelle loi sur la presse.

» Des négociations ont été commencées à ce sujet; mais, en raison de l'attitude prise par le gouvernement français, on considère comme peu probable que les délibérations aboutissent promptement »

Les missions africaines

Rome, 6 mai. — On traite, au Vatican, un projet pour créer, à Louvain, un séminaire pour les missions catholiques du Haut Congo.

Révolte à bord

Berlin, 6 mai. — On mande de Stettin que les matelots du brick français *Raymond* montraient, depuis quelques jours déjà, une certaine résistance à leurs supérieurs.

Hier, le mécontentement s'est transformé en révolte contre le capitaine, qui a été forcé de demander des renforts à la police.

Trois matelots ont été arrêtés.

Mariage princier

Berlin, 6 mai. — Le mariage de la princesse Marie de Prusse, veuve du prince Henri des Pays-Bas, avec le prince Albert de Saxe-Altenbourg, a eu lieu cette après-midi, dans le palais du prince Frédéric-Charles, père de la mariée.

Après une courte cérémonie religieuse, à laquelle l'empereur, le prince impérial et tous les membres de la famille royale ont assisté, un dîner de 90 couverts a eu lieu.

Après le dîner, les nouveaux mariés sont partis pour un court voyage à Nice.

L'Angleterre et l'Irlande

Londres, 6 mai. — Le bruit court que certains membres du cabinet étaient opposés à la prorogation de la loi spéciale à l'Irlande, connue sous le nom d'*Irish Crimes Act*, qu'ils trouvent trop rigoureuse. Il a été décidé que cette loi cesserait d'être appliquée.

Le gouvernement proposera de remettre en vigueur pour un certain temps, les dispositions du *peace preservation act* (l'acte pour le maintien de la paix), dont la période d'application était expirée depuis 1880, et qui sont beaucoup plus douces que celles de la loi actuelle.

L'escompte de la Banque d'Angleterre

Londres, 7 mai. — La Banque d'Angleterre porte son escompte à 3 0/0.

L'insurrection canadienne

Ottawa, 6 mai. — Une rencontre a eu lieu près de Battleford, le 3 mai, entre 300 soldats canadiens et 600 Indiens, commandés par le chef Poundmaker.

Les pertes des troupes canadiennes ont été de sept tués et de douze blessés; celles des Indiens de plus de cent tués. Ils ont été chassés de leurs positions.

La révolution colombienne

New-York, 6 mai. — Le gouvernement a reçu une dépêche l'informant qu'une émeute s'est produite dimanche, à La Culebra, la plus importante des sections du canal de Panama, parmi les Jamaïcains. Les troupes colombiennes seraient intervenues et vingt des émeutiers auraient été tués.

Une autre dépêche de Panama annonce qu'une collision a eu lieu entre les troupes et les Jamaïcains. Les troupes ayant été désarmées seraient revenues en force et auraient pénétré dans les baraquements des Jamaïcains pendant que ceux-ci dormaient. Les Jamaïcains auraient eu 25 tués et 20 blessés.

DERNIÈRE HEURE

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

Marine australienne

Londres, 7 mai. — On assure que des négociations anglo-australiennes sont commencées pour la formation d'une marine australienne.

L'Angleterre et la Russie

Londres, 7 mai. — Le *Daily News* dit que la Russie a offert l'assurance formelle qu'elle n'a aucunement l'intention de prendre Hérat, ni maintenant, ni dans l'avenir.

Le roi de Danemark, sondé par la Russie, a déclaré qu'il accepterait la médiation, si elle lui était également demandée par l'Angleterre.

Pari, 7 mai. — Les nouvelles arrivées ce matin relativement à l'affaire Afghane, sont de plus en plus favorables à la paix.

Le traité de Tien-Sin

Paris, 7 mai. — On négocie, en ce moment, les articles du traité de Tien-Sin relatifs aux conventions de commerce.

La récidive

Paris, 7 mai. — M. Allain-Targé, ministre de l'intérieur, demandera que les moyens à employer, afin de prévenir la récidive, viennent en discussion immédiatement après la loi sur les récidivistes.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du jeudi 7 mai

Présidence de M. FLOQUET

La séance est ouverte à 2 heures.

Election d'un secrétaire

Le scrutin est ouvert pour l'élection d'un secrétaire. Il est clos à trois heures.

Les combattants de Chine et du Tonkin

Deux propositions sont déposées notamment par M. Pieyre, en vue de frapper une médaille commémorative en faveur des combatants de Chine et du Tonkin.

L'urgence, appuyée par le gouvernement, est adoptée.

Le traité de Huë

L'urgence est ensuite déclarée sur la demande de M. de Freycinet, président du conseil, pour la discussion du traité de Huë.

Mgr Freppel approuve le traité tout en regrettant qu'on ait renoncé à l'annexion des provinces de Bin-Thuran, Tang-Hoa, Inghean et Hatuck, cédées par le traité du 20 août 1883, dont l'importance stratégique et politique, est considérable.

La séance continue.

PROGRAMME DES THÉATRES

EXPOSITION D'ARTS RÉTROSPECTIFS

AU PROFIT DES FORAINS

20, Rue Nain, à ROUBAIX

Dans l'ancien local du CREDIT LYONNAIS

Prix d'entrée : UN FRANC

HIPPODROME ROUBAISIEN. — Jeudi 7 mai 1885. — Bur. à 7 h. 1/2; rid. à 8 h 1/4.

TOURNÉES ARTISTIQUES

Par traité exclusif en France et à l'étranger. — M. Emile MARCK, administrateur de la scène de l'Odéon, directeur.

A la demande générale. — Irrévocablement dernière représentation de l'immense succès actuel de la Comédie-Française :

Denise, pièce en 4 actes, de M. Alexandre Dumas fils, représentée pour la première fois à la Comédie-Française, le 29 janvier 1885.

Prix des places : Loges, 4 fr.; Chaises, 3 fr.; Fourtour, 2 fr.; 1res galeries, 1 fr.; 2mes galeries, 50 c.

Pour la location, s'adresser à l'Hippodrome.

GRAND THEATRE DE LILLE. — Grand succès! Tous les soirs. — Bur. à 6 h 1/4. — Rid. à 8 h. 3/4.

Le Tour du Monde, pièce féerie en 5 actes et 15 tableaux.

(Le spectacle sera terminé à 11 h. 1/2.) — Nota. On commencera à 6 h. 3/4 afin que les spectateurs puissent profiter des derniers trains.

BEAUTÉ, HYGIÈNE, FRAICHEUR

Le seul savon des Princes

recommandé par les sommités médicales est le

SAVON DES PRINCES DU CONGO

N° 198 de la Maison VAISSIER, Frères.

Ce savon, à base de produits Balsamiques, conserve au teint une fraîcheur éclatante.

Demander chez tous les merciers, épiciers, coiffeurs, etc.

Depuis que l'annonce paraît, nous avons mis, par erreur, que le savon était à base chimique, tandis qu'il est à base balsamique.

COMMANDITE de 60,000 francs est demandée par une importante fabrique du Pas-de-Calais, donnant de très beaux bénéfices; bonne garantie. Ecrire à M. PAUL, 18, rue des Saints-Pères, Paris 5,8.—10791

COMMERCE

Laines

PARIS, 5 mai.

Les affaires restent calmes à l'intérieur; la tonte des surats s'approche; elle est même commencée dans les environs de Soissons. On s'attend à une demande assez vive sur les laines croisées, mais les sortes fines ne paraissent pas devoir obtenir de bien grands prix, en présence de la concurrence qui leur est faite, par les provenances de Buenos-Ayres.

Les laines de la mégisserie de Paris restant calmes, à la cote suivante :

Laines longues. — Métis, 1.70 à 1.90; bas-fin, 1.60 à 1.80; haut-fin, 1.40 à 1.50; communes, 1 à 1.20.

Laines courtes. — Métis, 1.25 à 1.50.

Le tout par kilogramme.

Les peaux de moutons valent, savoir :

Métis pays tondus	2 .. à 2 50
Allemands fins tondus	2 50 à 2 75
Allemands communs tondus	2 50 à 2 75
Hongrois	4 75 à 6 25
Berrichons	4 .. à 4 75
Nivernais	4 .. à 4 75
Gascons	4 50 à 5 50
Gascons tondus	2 50 à 3 ..

BORDEAUX (Gironde), 5 mai.

Peaux de moutons. — On a traité 35 balles Montevideo de 27.50 à 80 francs les 100 kil.

ODESSA, 4 mai.

Quelques affaires ont été faites depuis huit jours mais la tendance prédominante de notre marché est au calme. L'Angleterre et la France gardent la plus grande réserve, il n'y a que l'Amérique qui nous pause encore quelques ordres d'achats de minime importance. Ventes 200 bal en laine blanche de Crimée seconde toute à Rs 8 35; 76 balles laine blanche de Crimée seconde toute à Rs 8.45; 1400 pouds mérinos en suint à Rs 8.50. Ces dernières laines proviennent de troupeaux d'élite, elles sont fines et bien conditionnées.

MELBOURNE, 4 mai — Par câble.

Les expéditions de toutes les colonies australiennes pour l'Angleterre, depuis le commencement de la saison (1er juillet) ont été de 396 balles par steamer et de 581.000 balles par voilier.

Les exportations et d'autres articles ont été, pendant le mois d'avril, de 800 tonneaux cuivre, 100 tx minerai de cuivre, 15,000 lingots étain et de 2,500 b/ques suif.

Céréales et farines

PARIS, jeudi 7 mai.

(*Dépêche spéciale*)

Farines. — 12 marques. — Tendance soutenue.

	6 mai.	7 mai.		mai	7 mai
Disponible.	48 10	48 10	Juillet-août	50 50	50 60
Juin	49 10	49 10	4 derniers	52 50	52 75

Marque Corbeil ..... 52 ..

Circulation : 4 700.

Blés. — Tendance ferme.

Disponible.	23 50	23 50	Juillet-août	24 50	24 75
Juin	23 75	23 90	4 derniers	25 ..	25 25

Seigles. — Tendance soutenue

Disponible	17 25	17 10	Juillet-août	17 60	17 60
Juin	17 30	17 25	4 derniers	18	18 ..

Par câble de MM. SIEGFRIED GRUNER et Ce, représentés à Roubaix par M. JULES CAUET.

mercredi 6 mai. (Clôture).

MAÏS

NEW-YORK			CHICAGO		
Juin	55 1/2	Déc.	.. /.	Juin	47 1/4
Juillet	55 3/4	Janvier	.. /	Juillet	47 1/2
Août	56 1/4	Février	.. /.	Août	48 /
Sept	56 3/4	Mars	.. /	Sept	48 3/4
Octob.	.. /.	Avril	.. /	Octobre	. /
Nov.	.. /.	Mai	.. /.	Nov	.. /.

FROMENT

Mai	99 1/2	Nov.	106 1/2	Juin	87 3/4
Juin	100 1/2	Déc.	107 3/4	Juillet	90 1/2
Juillet	102 /.	Janvier	/.	Août	92 1/2
Août	102 3/4	Février	. /	Sept	94 /.
Sept	104 /.	Mars	.. /	Octob.	. /
Octob	105 1/4	Avril	.. /	Nov.	. /

Déc. .. /.
Janvier .. /.
Février .. /.
Mars .. /.
Avril .. /.
Mai .. /.

PARIS, 6 mai

Avoine. — Sans variation.

Courant	.. ..	Juillet-août	19 75 20
Mai	20 25 20 50	4 derniers	18 75 19 ..
Juin	20 50		

Poids naturel 45 à 47 kil. à l'hect. 100 kil. nets cpt.

Huiles, Graines ET TOURTEAUX

LILLE, jeudi 7 mai.

	HUILES l'hectolitre.		GRAINES l'hectolitre.	TOURT. les 100 kil.
	Cours du jour	C. pr.		
Colza	.. ..	63 ..	21 .. 22 ..	18 .. 19 ..
Huile épurée	.. ..	66 ..	.. .. ..	.. .. ..
Œillette b g	.. ..	.. ..	25 .. 26 ..	18 .. ..
Lin de pays	.. ..	62 ..	20 .. 21 50	25 .. 26 ..
Lin étranger	.. ..	54 58	18 .. 20 ..	22 50 24 ..
Chanvre	.. ..	.. ..	15	17 .. ..
Cameline	.. ..	.. ..	15 .. 17 ..	17 .. 18 ..

Huile épurée pour quinquet, 66 à .. fr. l'hect.

PARIS, jeudi 7 mai

(*Depêche spéciale*)

Huile de colza.	Ferme		Huile de lin.	Ferme	
	6 mai	7 mai		6 mai	7 mai.
Courant	64 50	65 ..	Courant	56 50	56 50
Juin	65 25	65 75	Juin	56 25	56 ..
Juill.-août	66 25	67 ..	Juill.-août	55 50	55 25
4 derniers	68 ..	68 50	4 derniers	54 ..	54 ..

PARIS, 6 mai.

Colza. — Le courant du mois se traite à 64 50, soit en baisse de 50 centimes sur la veille.

Le livrable en juin reste coté de 65 50 à 65 fr.

Juillet-août, offerts à 66 50, n'ont d'acheteurs qu'à 66 f.

On fait des 4 derniers mois à 68 fr.

Cote établie à 12 h. 1/2 :

Disponible	64 50 ..	Juillet-août	66 50 66 ..
Courant	64 50 ..	4 derniers	68 .. ..
Juin	65 50 65 ..		

Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 1 0/0.

PARIS, 6 mai.

Lins. — Le disponible est ferme. Le livrable reste lourd.

Disponible	58 .. 59 ..	Juillet-août	55 50 55 25
Courant	58 75 56 25	4 derniers	54 .. ..
Juin	58 50 56 25		

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 2 0/0).

Sucres

LILLE, jeudi 7 mai

COTE OFFICIELLE

	Cours du jour		Cours précéd.
	Off.	Dem.	
Suc. n° 3 (88 deg.)	36 50 37 ..	.. ..	36 25 36 50
— bl. typ. n° 3	.. ..	.. ..	.. ..
— pain 6 k n° 1	100 50 ..	.. ..	100 50 .. ..
Betteraves disp.	.. ..	.. ..	44 ..
Mélasse	41 50 ..	.. ..	44 50 .. ..
3/6 fin disponib	..	.. ..	52 .. ..

PARIS, jeudi 7 mai

(*Dépêche spéciale*)

Sucre indigène. — Tendance ferme.

	6 mai		7 mai		O. de clôture.
88° disponib	37 50	37 75	38 ..	.. ..	38 .. ..

Sucres blancs. — Tendance ferme

Courant	43 10	43 80	44 ..
Juin	43 80	44 10	44 25
Juillet-août	44 10	44 30	44 50
4 d'octobre	46 ..	46 25	46 30
Raffinés	96 50 97 50	97 .. 98 ..	97 .. 98 ..

ANVERS, jeudi 7 mai

(*Dépêche spéciale*)

en entrepôt). — Hausse.

	6 mai		7 mai.	
88 degrés n° 12/20 disp.	33 ..	7/8	35 /.	.. ..
— — Juin	34 ..	1/4	35 1/2	.. ..
— —	.. ..	/.	. /.	.. ..

PARIS, 6 mai.

Bruts. — On clôturait hier, en Bourse, avec une légère dépréciation sur les cours que nous cotions à l'ouverture. Aujourd'hui les prix sont en nou elle hausse avec beaucoup plus d'activité dans les affaires.

Nous cotons à deux heures pour sucre blanc numéro 3 Paris :

Courant	43 75	44 ..	4 d'octobre	45 .	46 25
Juin	44 .	44 25	Sucre blanc	41 75	42 ..
Juillet-août	44 25	44 50	Sucre roux	37 50	37 75

Circulation : 3 600 s. contre 2.100 hier.

PARIS, 6 mai.

Raffinés. — Les prix restent fermement tenus, de 96 50 à 97 50 les 100 kil., suivant marques pour le disponible et le livrable jusqu'à fin courant. On demande 50 centimes de plus sur juin et 1 fr. de plus pour juillet et août.

La demande reste calme pour l'intérieur. Il ne se fait toujours que très peu de chose pour l'exportation.

Cours pour l'exportation, franco sur wagon ou sur bateau, pour pains premier choix, suivant marques, aux 100 kilos :

Habillage en papier	1 0/0	42 50 à 44 50	
» »	2 1/2	42 25	41 25
» »	4 0/0	42 .	44 .

Sucres cassés, en morceaux réguliers, en caisse de 50 kil franco d'emballage ..... 100 kil 105 .. à 107 ..

Sucres cassés Boutry en boîtes de 1 kil. net, franco d'emballage, 100 kil ..... 108 . .. ..

Poudre Boutry, boîtes de 1 kil..... 100 50 .. ..

Poudre Boutry, boîtes de 500 gr ..... 101 .. ..

Morceaux irréguliers... en sacs 96 .. 97 ..

Alcools

LILLE, jeudi 7 mai

Grains disponible. ..... 43 50 ..

PARIS, jeudi 7 mai

(*Dépêche spéciale*)

Spiritueux. — Tendance baisse.

	6 mai	7 mai	O. de clôture.
Courant	44 50	44 ..	44 25
Juin	45 25	44 50	44 50
Juillet-août	45 75	45 25	45 25
4 derniers	46 75	45 25	46 25

Stocks : 15,950

PARIS, 6 mai

Les vendeurs relèvent encore leurs prix de 25 centimes.

Le courant du mois se paie 44 75.

On fait du livrable en juin à 45 25.

Juillet-août se traitent à 45 75.

Les 4 derniers mois à 46 75.

Le stock a diminué de 150 pipes.

Cote établie à 12 h. 3/4 (l'hect. à 95°) :

Courant	44 75	4 derniers	46 75 .. ..
Juin	45 25		.. ..
Juillet-août	45 75		.. ..

Circulation : Pipes, 1 525, contre 950 hier

Stock : 16,100 contre 16,800 en 1884.

Cafés

LE HAVRE, jeudi 7 mai.

(*Dépêche spéciale*)

	6 mai 11 h.	6 mai 4 h.	7 mai 11 h.		6 mai 11 h.	6 mai 4 h.	7 mai 11 h
Mai	45 25	45 50	45 5	Nov	47 50	48 ..	47 50